



Trésors royaux du Bénin (Statue homme)



ARTS ET CULTURE



I- Analyse situationnelle

Le Bénin est l'un des pays africains au plus fort potentiel artistique et culturel. Dans le cadre du PAG 2016-2021, l'objectif global assigné en matière d'« Arts et Culture » était de développer de façon durable les richesses artistiques et culturelles du Bénin. A l'exécution du PAG 2016-2021 au Bénin, le domaine des arts et de la culture s'est révélé comme un secteur à haute valeur ajoutée, créateur d'emplois, et générateur de revenus. En effet, le Bénin, à l'instar d'autres pays africains, dispose d'un important patrimoine culturel avec des savoir-faire porteurs d'identité et des arts pouvant être appliqués à l'industrie et contribuer à la création de la richesse nationale.

Le foisonnement artistique et culturel actuel du pays reste le signe le plus visible de la volonté des artistes et des acteurs culturels de s'approprier leur patrimoine, et cela, dans toute sa diversité. A travers les artistes et les professionnels de la culture, le Bénin est connu et apprécié du monde.

Si les potentialités existent pour le développement du secteur, l'environnement institutionnel, économique et technique freine son essor.

En effet, le secteur de la culture est affecté par des insuffisances et faiblesses liées à la structuration et à la professionnalisation des acteurs ainsi qu'à la disponibilité et la gestion des infrastructures.

Face à ces contraintes, les actions projetées pour le quinquennat 2021-2026 portent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement de la culture et des arts au Bénin avec un accent sur cinq (05) pôles majeurs à savoir :

- › **Cinéma** : Il s'agit de « faire du Bénin un pôle majeur de production cinématographique en Afrique » à travers la création et la mise en place d'un bureau de tournages et de studios modernes,

de la mise en réseau des salles de projection, des offres de formations-productions-diffusions.

- › **Danse** : Il s'agit de la création, d'une part, d'un Ensemble National de la danse et, d'autre part, d'une école de danse. L'objectif est d'officialiser l'enseignement de la danse béninoise, africaine et afro-contemporaine, et d'assurer la professionnalisation des acteurs du sous-secteur.
- › **Musique** : ce domaine sera marqué par la création d'un Conservatoire de musique. L'objectif est de créer un label et une identité rythmique inspirés du patrimoine culturel national.
- › **Théâtre** : ce modèle artistique sera caractérisé par un modèle de gouvernance spécifiquement caractérisé porté sur la production et la diffusion théâtrales, la gestion des festivals au niveau national, un meilleur encadrement des acteurs culturels et d'un modèle d'organisation de la biennale du théâtre de façon plus efficiente et plus viable.
- › **Arts plastiques** : l'ambition de l'Etat dans ce domaine est de « révéler les artistes plasticiens et de créer une dynamique autour du marché de l'art ». A cet effet, plusieurs actions sont prévues à savoir, entre autres :
 - (i) la mise en place d'une coopération muséale en matière d'art contemporain à l'échelle sous régionale et internationale, à travers l'acquisition des œuvres d'art pour la constitution d'un fonds patrimonial d'art contemporain, la création d'un musée d'art contemporain, la création d'une fondation en soutien au musée à créer, et la promotion de la circulation des œuvres.
 - (ii) le positionnement du Bénin à l'international physiquement et numériquement par sa participation aux événements majeurs de la scène plastique contemporaine, le référencement de l'e-Art



Bénin, le référencement du Bénin sur les principaux sites marchands d'art.

(iii) faire du Bénin une place de choix en matière d'art contemporain à travers l'instauration d'une Biennale d'art contemporain ; le développement d'un marché de l'art par l'acquisition et la revente d'œuvres d'art et la mise en place d'un cadre législatif et fiscal attractif, le recensement, la valorisation et la structuration du marché de l'art au Bénin.

› **Semaine nationale de la culture du Bénin** : il sera par ailleurs institué une semaine nationale de la culture du Bénin pour révéler les talents artistiques et toute la richesse du patrimoine culturel béninois.

Elle permettra de mettre en exergue la variété de notre patrimoine et en scène ses acteurs dans leurs différentes représentations (théâtre, danse, musique, arts visuels, littérature et livres, patrimoine)

Il s'agira de :

Action 1

Renforcer les bases matérielles et immatérielles de la culture béninoise

Action 2

Développer l'économie de la culture et des arts

Action 3

Renforcer les capacités managériales du secteur de la culture et des arts

L'opérationnalisation des réformes au niveau de ces différents pôles appelle la mise en place d'une entité pluridisciplinaire comme point d'ancrage. L'installation et le déploiement des activités de cette entité impliquent la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel d'intervention



II- Principales réformes


01

Réformes relatives
au système de
financement de la
culture :

- › Mise en place d'un fonds de bonification de crédits pour les entreprises et industries culturelles.
- › Mise en place des mécanismes de financement innovants en faveur des industries culturelles et créatives.


02

Réformes relatives à la
dynamisation du secteur
de la culture et des arts :

- › Dématérialisation du système de collecte des redevances de droit d'auteur (BUBEDRA).
- › Révision de la loi portant protection des œuvres littéraires et artistiques.
- › Mise à jour de l'environnement juridique et réglementaire relatif à la protection du patrimoine culturel en République du Bénin.
- › Règlementation de l'exercice du métier d'éditeur et de libraire.
- › Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale du livre et de la lecture.
- › Création du Conseil national des organisations de la société civile culturelle.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (2) et un nouveau projet (1) pour un coût total de 24 milliards de FCFA (contre 4 milliards de FCFA exécutés durant la période 2016-2020).

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveau projet	1	-	5	0	0.5	2	1	1	0.5
Projets en cours (PAG 2016-2020 à poursuivre)	2	4	19	3	5	7	1.5	1.5	1
Total	3	4	24	3	5,5	9	2,5	2,5	1,5

IV- Projets

- ▶ Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture
- ▶ Construction des arènes culturelles
- ▶ Appui au développement de la culture et des arts

“

Développer
l'économie de
la culture

”





Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir l'émergence des talents en milieu scolaire
- › Détecter au plan national, les talents artistiques et culturels
- › Organiser les compétitions périodiques départementales et nationales

Résultats attendus

- › Les talents disposant de réels potentiels dans les domaines artistique et culturel sont sélectionnés
- › Les capacités techniques, le sens critique et esthétique des apprenants sont renforcés
- › Les compétitions périodiques départementales et nationales sont organisées

Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

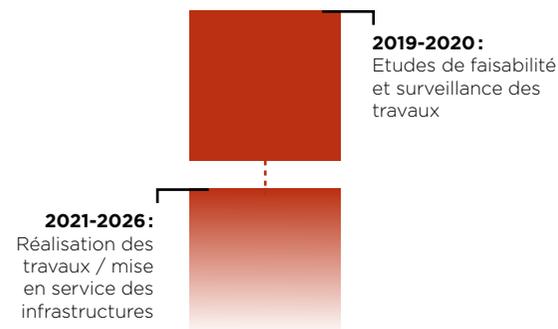
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mobilisation de compétences techniques dans les structures de formation
- › Sélection des formateurs des encadreurs culturels recrutés parmi les acteurs culturels, après appel à candidatures
- › Organisation d'un casting de sélection des encadreurs culturels
- › Élaboration des programmes de formation

Perspectives 2021-2026

- › Recrutement de 890 encadreurs culturels sur la période 2022-2023 (phase expérimentale) dans les disciplines retenues : musique, danse, théâtre et arts plastiques
- › Recrutement complémentaire de 1335 encadreurs à partir de 2024 dans les disciplines retenues : musique, danse, théâtre et arts plastiques.
- › Organisation des concours interclasses culturelles
- › Octroi de bourses aux talents détectés
- › Insertion du patrimoine culturel dans le système éducatif



Construction des arènes culturelles

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Promouvoir les arts vivants et les arts visuels

Résultats attendus

- › Encourager et soutenir les initiatives locales et nationales de promotion culturelle
- › Développer une offre culturelle attractive et diversifiée sur toute l'étendue du territoire national
- › Construire des infrastructures de formation et de création/diffusion culturelle

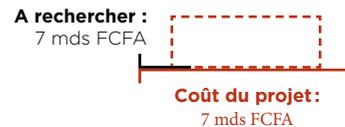
Zones d'intervention et/ou d'impact

Natitingou, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Kouandé, Parakou, Abomey

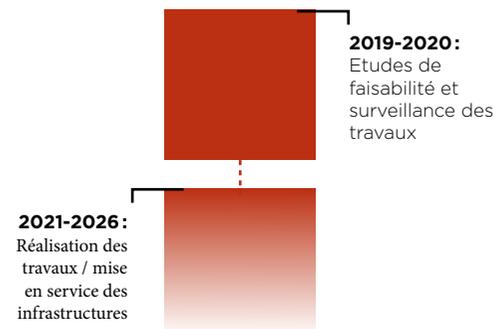
Cadre institutionnel

- › Structures d'exécution : Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) & Agence Cadre de vie

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Etudes architecturales et géotechniques ainsi que les études d'impact environnemental et social achevées

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation des études architecturales et géotechniques ainsi que les études d'impact environnemental et social
- › Mise en place d'un modèle de gestion des arènes culturelles
- › Construction des arènes culturelles (Natitingou, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Kouandé, Parakou, Abomey)
- › Exploitation des infrastructures construites



Appui au développement de la culture et des arts

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir le développement des arts et soutenir la recherche
- › Développer les infrastructures d'appui à la promotion des arts
- › Accélérer les initiatives de production et de promotion des arts au Bénin
- › promouvoir les valeurs et savoir-faire endogènes
- › Renforcer les capacités organisationnelles, financières, et techniques des acteurs culturels

Résultats attendus

- › Les infrastructures d'appui à la promotion des arts sont développées
- › Les initiatives de production des arts au Bénin sont encouragées
- › Les valeurs et savoir-faire endogènes existants dans les arts sont promus. la recherche dans le domaine des arts est soutenue
- › Les capacités organisationnelles, financières, techniques sont renforcées.

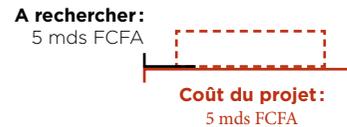
Zone d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

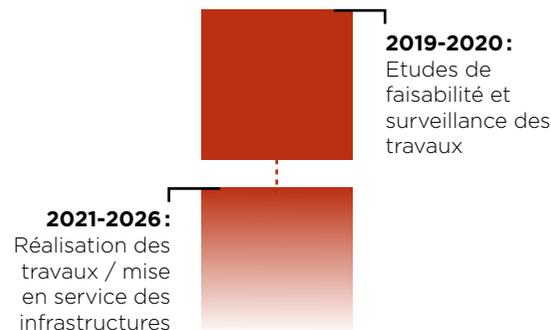
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Elaboration de la stratégie de la culture et des arts
- › Actualisation du document de politique nationale de la culture
- › Mise en œuvre de la stratégie de la culture et des arts



Œuvres d'art contemporain du Bénin

